

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(en milliers de dinars)

	du 01/10/2006 au 31/12/2006	du 01/01/2005 au 31/12/2005	au 31/12/2005	au 31/12/2006
<b>1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :</b>	<b>33 481</b>	<b>31 824</b>	<b>117 149</b>	<b>128 239</b>
- Intérêts	24 084	22 918	83 126	91 852
- Commissions en produits	6 669	6 219	24 665	26 331
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	2 728	2 687	9 358	10 056
<b>2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :</b>	<b>13 050</b>	<b>11 419</b>	<b>43 182</b>	<b>48 726</b>
- Intérêts encourus	12 633	10 720	41 531	47 225
- Commissions encourues	382	663	1 497	1 352
- Autres charges	35	36	154	149
<b>3 Produit net bancaire</b>	<b>20 431</b>	<b>20 405</b>	<b>73 967</b>	<b>79 513</b>
<b>4 Autres produits d'exploitation</b>	<b>154</b>	<b>3</b>	<b>22</b>	<b>178</b>
<b>5 Charges opératoires dont :</b>	<b>11 857</b>	<b>12 116</b>	<b>48 479</b>	<b>49 706</b>
- Frais de personnel	9 221	9 287	35 886	37 339
- Charges générales d'exploitation	2 636	2 829	12 593	12 367
<b>6 Structure du portefeuille :</b>	-	-	<b>132 291</b>	<b>134 347</b>
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	132 291	134 347
<b>7 Encours des crédits</b>	-	-	<b>1 354 067</b>	<b>1 421 328</b>
<b>8 Encours des dépôts dont :</b>	-	-	<b>1 370 206</b>	<b>1 479 675</b>
- Dépôts à vue	-	-	473 126	496 665
- Dépôts d'épargne	-	-	493 119	540 539
<b>9 Emprunts et ressources spéciales</b>	-	-	<b>37 571</b>	<b>34 062</b>
<b>10 Capitaux propres</b>	-	-	<b>165 578</b>	<b>165 756</b>

## COMMENTAIRES / INDICATEURS 2006 T4

### **1- BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION**

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 décembre 2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **1.1- Prise en compte des intérêts et agios**

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30 novembre 2006.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2), les "actifs préoccupants" (classe B3) ou encore les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2006, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30 novembre 2006.

#### **1.2- Titres de participations**

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

#### **1.3- Evaluation des avoirs et dettes en devises**

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

### **2- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES POUR LA DETERMINATION DE CERTAINS INDICATEURS**

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

### **3- FAITS MARQUANTS**

Par rapport à la même période de l'année dernière, les dépôts et emplois clientèle progressent respectivement de 8 % (+109 MD) et de 5 % (+67 MD), en ligne avec les objectifs assignés.

Le 4<sup>ème</sup> trimestre 2006, a également été marqué par la fin du déploiement du nouveau système d'information dans l'ensemble des agences et par le lancement d'un programme d'ouverture des nouvelles agences.